



Formulaire de contact

à compléter par la (ou les) personne(s) habilité(es) à engager la société et à renvoyer à info@banquedulivre.com



Nous prendrons contact avec vous rapidement pour définir au mieux votre situation et convenir ensemble du contrat le plus approprié à vos besoins.

Informations sur l'entreprise

Activité : Distributeur / Editeur / Libraire (*)

Forme juridique : ASBL / Personne physique / SCRL / SPRL / SA (*)

Autre à préciser : _____

Raison sociale 1 (soit l'enseigne) : _____

Raison sociale 2 (ou légale) : _____

Adresse principale : _____

Adresse complémentaire : _____

Code Postal : _____ Localité : _____ Pays : _____

Adresse du siège social (si différente) : _____

Téléphone : _____

E-mail de votre société : _____

Site web : _____

N° de TVA intracommunautaire (obligatoire) : _____

Si le demandeur souhaite une inscription en tant que personne physique, prière d'indiquer

Le prénom et nom _____

L'adresse du domicile : _____

Le lieu et la date de naissance : _____ le ____ / ____ / ____

Informations sur l'utilisateur :

Civilité : Mme Mlle M (*)

Prénom : _____ Nom : _____

Fonction : _____ Votre E-mail professionnel : _____

→ S'il désire devenir membre adhérent de l'asbl BDL le soussigné accepte la charte BDL.

* = biffer les mentions inutiles



La charte de Banque du Livre

Le Réseau interprofessionnel BDL est un outil essentiel de la chaîne du Livre en Belgique francophone. Il témoigne directement de la volonté de modernisation et de compétitivité de la profession.

Par leur adhésion à l'outil interprofessionnel, **tous les abonnés s'engagent**

- à mettre en œuvre les meilleures conditions d'intégration de Banque du Livre au sein de leur *organisation* ;
- à *promouvoir* le recours à l'utilisation de Banque du Livre par tous les moyens commerciaux et à tout mettre en œuvre pour faciliter son utilisation (par exemple, bons de commande, fiches de stock, catalogues codes-barrés) ;
- à soutenir Banque du Livre dans tous ses *développements* techniques et commerciaux afin d'en généraliser l'usage comme outil interprofessionnel ;
- à respecter la chaîne du livre et les spécificités des métiers qu'elle comporte .

Par leur adhésion à l'outil interprofessionnel, **les libraires s'engagent**

- à respecter les standards de transmission de Banque du livre définis par le comité EDI France et disponible sur simple demande ;
- à actualiser en permanence leurs propres bases de données commerciales pour une meilleure compatibilité EDI ;
- à signaler les anomalies constatées dans la base de données.

Par leur adhésion à l'outil interprofessionnel, **les éditeurs distributeurs s'engagent**

- à traiter les commandes Banque du Livre dans les délais les plus courts ;
- à ne pas éditer ou distribuer des publications qui s'inscriraient en faux par rapport à la loi démocratique et le respect de la dignité humaine ;
- à *actualiser en permanence* tous les champs de la base de données commerciales résidente sur le serveur Banque du Livre (mise à jour entre autres des nouveautés, des prix, de la disponibilité des articles), notamment eu égard aux anomalies signalées.

Fait le ____/____/____

Signature pour accord _____